AB RECRUTEMENT & CONSEIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros

Siège social : 69 rue du Rouet
13008 MARSEILLE

983 792 680 RCS MARSEILLE

* * * * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le vingt-sept décembre,
A dix-sept heures,
Au siège social,

Monsieur Alexandre BRUN
Demeurant 19 rue Jean Broquin - 69006 LYON

Propriétaire de la totalité des 1.000 parts composant le capital social de la société AB RECRUTEMENT & CONSEIL,

Associé unique de ladite Société,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- **Modification de la date de clôture de l'exercice social ;**
- **Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ;**
- **Pouvoirs à donner.**

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique,

Connaissance prise de l'exposé du Gérant,

Décide de modifier, à compter de ce jour inclusivement, la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 septembre au lieu du 31 décembre.

L'exercice social en cours qui a débuté le 1er février 2024, jour de son immatriculation, prendra fin le **30 septembre 2025** (au lieu du 31 décembre 2024) et aura par conséquent une durée exceptionnelle de 20 mois.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique,

AB

En conséquence de la décision qui précède,

Décide de modifier comme suit l'article 6 des statuts :

« ***ARTICLE 6 – EXERCICE SOCIAL***

L'exercice social commence le ***1er octobre*** *et se termine le* ***30 septembre*** *de chaque année.*

Le premier exercice social débutera à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, et sera clos le ***30 septembre 2025****. »*

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

* * * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

	signature
Monsieur Alexandre BRUN	